

Bruxelles, 27 octobre 2026

IVG : une nouvelle enquête confirme le soutien des Belges à une évolution de la législation.

Une nouvelle enquête réalisée par l'institut Indiville auprès de 2 523 Belges, à la demande de [LUNA](#), **association membre de la plateforme Abortion Right**, révèle une large adhésion au droit à l'avortement et des attentes fortes envers le monde politique.

Les résultats sont sans appel :

- **90 % estiment que la personne enceinte doit pouvoir décider elle-même** de la suite à donner à une grossesse non désirée.
- **76 % souhaitent une législation davantage fondée sur les recommandations scientifiques** que sur les convictions politiques.
- **54 % des Belges souhaitent un allongement du délai légal actuel** de 12 semaines. Parmi les personnes favorables à un allongement, **une majorité plaide pour un délai de 18 semaines ou plus.**
- **87 % estiment que l'avortement doit pouvoir être abordé ouvertement** et **83 % considèrent que les personnes y ayant eu recours ne devraient pas en avoir honte.**

Concernant le délai de réflexion obligatoire, les opinions sont plus nuancées. Si 53 % des personnes interrogées sont favorables à son principe, seules 35 % d'entre elles souhaitent maintenir les six jours actuels, tandis **que 36 % privilégient une durée déterminée en concertation avec le ou la professionnel-le de santé.** Ces résultats invitent à mieux prendre en compte les besoins individuels, plutôt qu'à imposer un délai uniforme.

« Dans les centres, nous constatons que la réflexion ne commence pas lors du premier rendez-vous », explique Carine Vrancken, de LUNA. « Beaucoup de personnes ont déjà mûrement réfléchi avant de s'adresser à nous. C'est pourquoi nous plaignons pour un délai de réflexion adapté à chaque situation, défini d'un commun accord entre la femme et le professionnel de santé. Les personnes qui ont besoin de plus de temps doivent pouvoir en disposer. Mais celles qui sont prêtes à prendre une décision ne doivent pas être contraintes d'attendre inutilement. »

Des résultats qui renforcent l'urgence d'une réforme.

Pour Abortion Right, ces résultats confortent la nécessité d'une réforme de l'accès à l'IVG qui soit en phase avec la réalité et le consensus scientifique.

Depuis 2023, les recommandations du comité scientifique mandaté par le gouvernement fédéral sont connues. Pourtant, la réforme reste bloquée, au détriment des femmes et personnes enceintes, dont certaines doivent se rendre à l'étranger pour accéder à une IVG.

Abortion Right appelle les responsables politiques à sortir de l'immobilisme et à adopter une réforme fondée sur les recommandations scientifiques, comprenant :

- L'allongement du délai légal à **18 semaines minimum**.
- La suppression du délai de réflexion obligatoire.
- La suppression des sanctions pénales liées à l'IVG.
- La reconnaissance de l'IVG comme un soin de santé.

Le droit à l'avortement ne peut rester otage des blocages politiques. Il est temps de garantir à toutes les femmes et personnes enceintes un accès effectif à l'IVG, dans le respect de leur autonomie et de leurs choix.

Pour aller plus loin :

Consultez le site web de Luna pour accéder à leur communiqué dans son intégralité ainsi qu'au rapport complet de l'enquête en français : <https://abortus.be/nieuws/nieuw-bevolkingsonderzoek-toont-wat-belgen-weten-en-vinden-van-abortus/>

Contacts :

Wim Van de Voorde, coordinateur de LUNA ASBL, tél. **0472.29.79.20**
wim.vandevoorde@lunacentra.be

An Katrien Sodermans et Lies Maurissen, chercheuses chez Indiville, lies@indiville.be